

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Aygalades  
Ecole maternelle publique Aygalades  
Oasis  
Marseille (13)**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0131268H\_RT2



## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

**Groupe scolaire Aygalades  
Ecole maternelle publique Aygalades  
Oasis  
Marseille (13)**

### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0131268H\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	A. BENAMOU	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	A.PECQUEUR	Directrice de projets
<b>Approbateur</b>	N. NIVault	Directrice de projets



## SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle publique **Aygalades Oasis** (ETS n°0131268H) est localisée Traverse de l'école Oasis dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement, au Nord de Marseille (13) et à 2 km au Nord-Nord-Ouest de la Mer Méditerranéenne. L'établissement se situe dans un environnement majoritairement résidentiel.

Depuis la rentrée 2010, elle accueille 126 enfants âgés de 3 à 7 ans, encadrés par 10 adultes. Elle est propriété de la mairie de Marseille et appartient au groupe scolaire Aygalades qui comprend également les écoles élémentaires publiques Aygalades Oasis 1 et Aygalades Oasis 2 (ETS 0131238A et 0131223J) et l'école maternelle publique Aygalades Nouvelles (ETS0131655D) située à 50 m au Nord-Ouest de l'école.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a confirmé la contiguïté des sites *BASIAS* PAC1300459 et PAC1308105 (entreprise d'enrobage de gravillons à chaud stockage de goudron, asphalte et bitume) avec l'école, mais n'a pas permis de localiser avec précision les sites potentiellement superposés PAC1300420 (fabrique de savon, de produits d'entretiens et/ou de parfums) et PAC13026424 (dépôt de liquide inflammables) et a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles à l'intérieur des bâtiments issues des sites susmentionnés,
- ingestion des sols de surface par les enfants,
- ingestion d'eau issue des réseaux d'eau potable,
- ingestion de légumes/fruits cultivés dans le jardin pédagogique et consommés par les enfants.

### Résultats des investigations

Des investigations ont été menées les milieux « air sous dalle » du bâtiment principal, « sols superficiels » au niveau du jardin pédagogique de l'école maternelle et « eau du réseau » desservie dans les robinets de l'école maternelle.

Les points de prélèvement d'air du sol ont été positionnés au plus proche des lieux

---

<sup>1</sup> *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 2  
Ecole maternelle publique Aygalades Oasis\_ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur \_ Département des  
Bouches du Rhône\_ Marseille (13)  
Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0131268H\_RT2*

de vie des enfants. Les substances recherchées sont les substances associées aux activités recensées.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont été réalisées conformément au programme d'investigation à l'exception d'un point de prélèvements d'air sous dalle qui a dû être déplacé en raison de la présence d'amiante dans la colle des dalles de sol de certaines pièces.

Les investigations ont montré que :

- des composés volatils ont été quantifiés dans l'air sous dalle du rez-de-chaussée de l'établissement. Cependant, les concentrations mesurées sont toutes inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion définis dans le cadre de la démarche ;
- des métaux, des hydrocarbures et des HAP ont été détectés dans les sols de surface du jardin pédagogique de l'école maternelle. Les teneurs mesurées dans les sols sont comparables voire inférieures à celles mesurées dans les échantillons témoins et aux référentiels bibliographiques ;
- l'eau du robinet respecte les critères de qualité de l'eau potable.

**Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.**

Au regard de ces éléments, nous proposons donc le classement de l'école maternelle Aygalades Oasis (ETS n°0131268H) en « **catégorie A : les sols de l'établissement ne posent pas de problème.**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**